

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté n° 29 SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 427/6e L du 9 novembre 1967 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas approuvant le projet de tranche 1968 de la Section locale du F.I.D.E.S. du plan quinquennal 1966-1970

n° 29 SG/CD

Ministère  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
17 novembre 1967

Numéro JO  
n° 12 du 10/11/1967

Date du numéro  
10 novembre 1967

## TEXTE INTÉGRAL

### Art.1er

— Est rehdue exécutoire l1à délibération n° 427/6e L du 9 novembre 1967 de la Conimissioh permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et dés Issäs approuvant le projet de tranche 1968 de la Section locale du F.I.D.ES. du Plan quinquennal 1966-1970.

### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et exécuté partout où besoin sera.

**Le Ministre des Affaires intérieures,Président par intérim,AHMED DINI AHMED.**